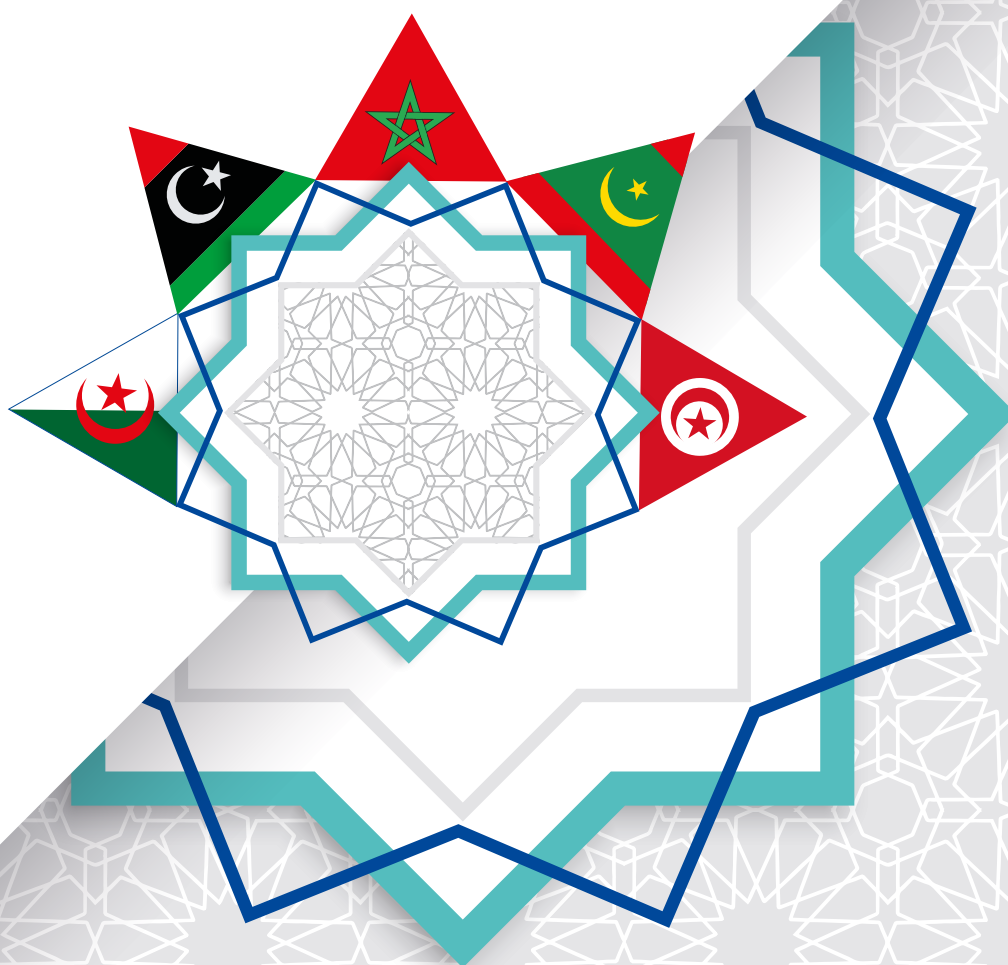




Organisation
internationale
du Travail

► Le Bureau de l'OIT pour l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie

Faire avancer la justice
sociale, promouvoir le
travail décent



L'OIT EST UNE INSTITUTION SPÉCIALISÉE DES NATIONS UNIES



- Unique agence 'tripartite' de l'ONU, l'OIT réunit des représentants des gouvernements, employeurs et travailleurs de 187 Etats Membres pour établir des normes internationales, élaborer des politiques et concevoir des programmes visant à promouvoir le travail décent pour tous les hommes et femmes dans le monde.

L'OIT, institution spécialisée des Nations Unies, mobilisée pour les Objectifs de Développement Durable

En 2015, l'Organisation des Nations Unies a défini 17 priorités pour un développement socialement équitable, sûr d'un point de vue environnemental, économiquement prospère, inclusif et prévisible à horizon 2030, ce sont les Objectifs de Développement Durable dit ODD.

L'Agenda pour le développement durable à l'horizon 2030 place les peuples et la planète en son centre et donne à la communauté internationale l'élan dont elle a besoin pour collaborer en vue de relever les énormes défis auxquels l'humanité est confrontée, y compris ceux du monde du travail.

Le travail décent – clé du développement durable

Le travail décent apporte aux individus et à leurs familles de l'argent, qu'ils peuvent dépenser dans l'économie locale. Leur pouvoir d'achat alimente la croissance et la création d'entreprises durables, de petites entreprises surtout, qui sont à leur tour capables d'embaucher et d'améliorer la rémunération et la situation des travailleurs. Il accroît les recettes fiscales des Etats qui peuvent financer des mesures sociales pour protéger celles et ceux qui ne trouvent pas de travail ou qui ne peuvent pas travailler.



► Nos missions : mettre en pratique les 4 piliers du travail décent



Le Bureau de l'OIT pour l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie : Œuvrer pour le travail décent...

...sur la base de la feuille de route tracée par **La Déclaration du centenaire** de l'OIT pour l'avenir du travail et **La Déclaration d'Abidjan** « Vers plus de justice sociale : Façonner l'avenir du travail en Afrique ».

Une approche centrée sur l'humain

La Déclaration du centenaire prône une approche de l'avenir du travail centrée sur l'humain qui repose sur trois domaines d'action prioritaires :

- Accroître l'investissement dans le potentiel humain
- Accroître l'investissement dans les institutions du travail
- Et accroître l'investissement dans le travail décent et durable

Un appel à agir

La Déclaration du centenaire lance un appel à agir à tous les Etats Membres pour :

- Garantir à tous de tirer parti des possibilités offertes par un monde du travail en mutation
- Réaffirmer la pertinence de la relation de travail
- Assurer une protection adéquate à tous les travailleurs
- Promouvoir une croissance économique soutenue, durable et partagée, le plein emploi productif et le travail décent

Agir en Afrique

La Déclaration d'Abidjan "Vers plus de justice sociale : Façonner l'avenir du travail en Afrique", a été publiée par des délégués représentant les gouvernements, les organisations de travailleurs et d'employeurs, présents lors de la 14^{ème} Réunion régionale africaine de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Dans la droite lignée de la Déclaration du centenaire, elle appelle à l'élaboration d'un Agenda du travail décent en Afrique, en mettant l'accent sur cinq priorités essentielles pour le continent :

- Faire du travail décent une réalité pour la jeunesse africaine ; développer les compétences, les voies technologiques et la productivité pour un avenir meilleur en Afrique ; transformer l'économie informelle et rurale pour un travail décent ; respecter les normes internationales du travail ; promouvoir le dialogue social et l'égalité des sexes
- Renforcer les capacités de tous à bénéficier des opportunités d'un monde du travail en mutation
- Renforcer l'efficacité des institutions de travail pour assurer une protection adéquate de tous les travailleurs
- Promouvoir un développement et une croissance économiques inclusifs et durables, un plein emploi productif librement choisi et un travail décent pour tous
- Renforcer les synergies entre l'OIT et les institutions en Afrique



Le Bureau de l'OIT pour l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie

Le but fondamental de l'OIT aujourd'hui est que chaque femme et chaque homme puisse accéder à un travail décent et productif dans des conditions de sécurité et de dignité.

Promouvoir le travail décent dans le Maghreb passe par un plaidoyer auprès de ses mandants – Gouvernements, partenaires sociaux et autres acteurs du tissu économique et de la société civile – qui reçoivent un soutien de l'OIT par le biais des interventions et projets concrets, et ce dans le cadre des axes d'interventions déterminés avec les pays.

Le Bureau de l'OIT pour l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie gère un budget en 2020 pour les projets de plus de 20 millions de dollars. Mais c'est surtout la mise à disposition d'un savoir faire technique permettant d'offrir un large éventail de connaissances et d'actions concrètes en faveur des publics cibles :

- En 2020, près de 30 projets sont en cours d'exécution
- Des 10^{aines} de rapports, études, diagnostics menés permettant de mieux comprendre comment déployer le travail décent au Maghreb
- Des 100^{aines} d'activités organisées
- **Des 1000^{iers} de bénéficiaires accompagnés à travers les différents projets**

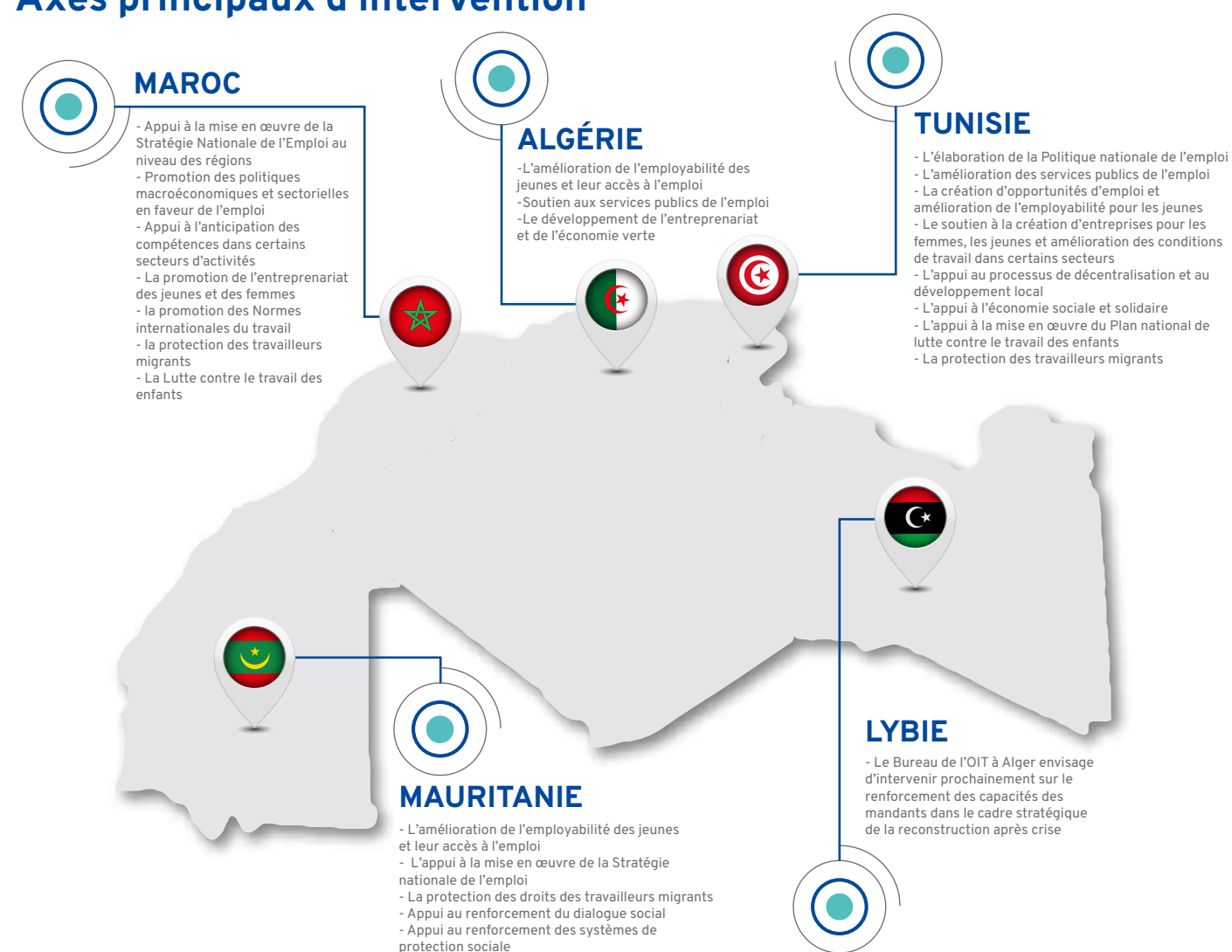
Mandaté pour le travail décent

Les Programmes par Pays de Promotion du Travail Décent (PPTD) représentent l'instrument de programmation de l'OIT au niveau des pays. Ils fournissent un cadre de référence à travers lequel l'OIT apporte son appui aux mandants au niveau national pour la réalisation des résultats autour des priorités identifiées par ces derniers.

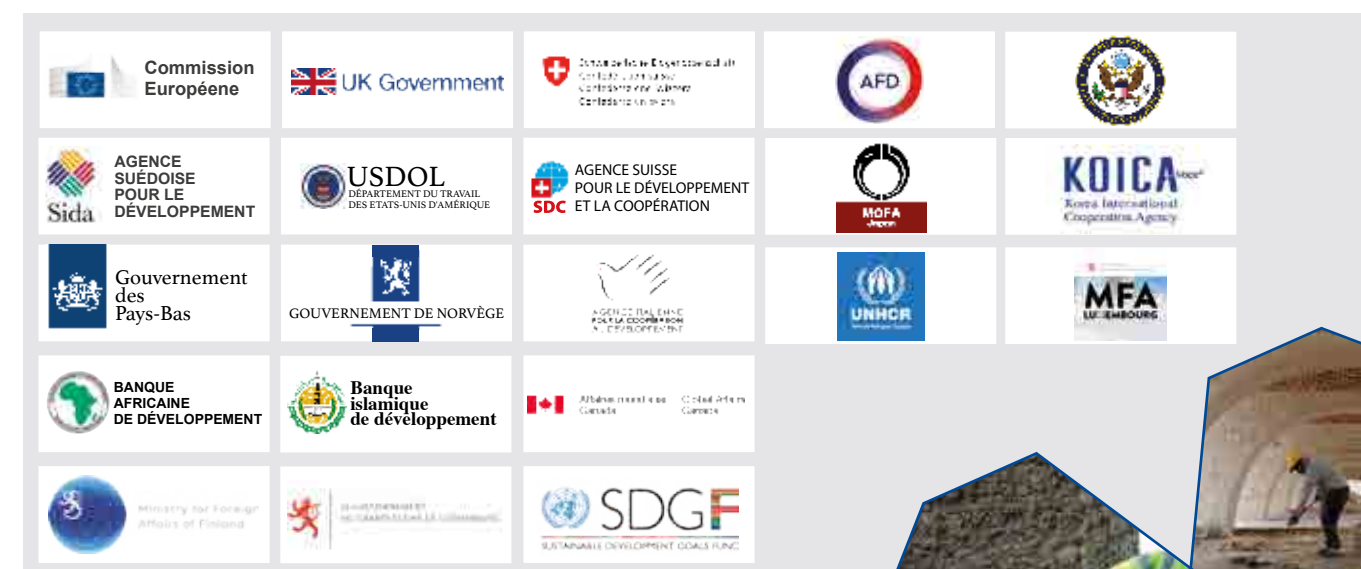
Les PPTD sont développés avec la pleine participation des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs, et sont mis en œuvre avec leur engagement actif. Ils représentent la contribution de l'OIT à l'ensemble des efforts des Nations Unies dans les pays et fournissent un moyen de coordonner la collaboration de l'OIT au sein du système des Nations Unies et avec d'autres partenaires présents au niveau des pays.



Axes principaux d'intervention

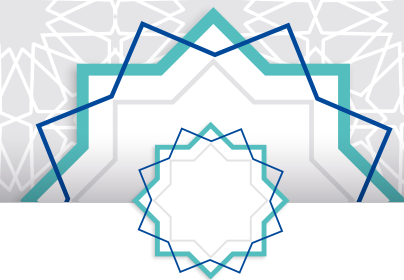


Partenaires pour le développement



Le Bureau de l'Organisation Internationale du Travail pour l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie travaille avec une grande variété de partenaires financiers qui accompagnent les projets pour répondre aux besoins et priorités des pays. Cette collaboration avec des partenaires stratégiques-clés et bailleurs fait partie de l'ADN du mandat de l'OIT, c'est dans cette relation de confiance et cette dynamique collaborative que chacune des parties prenantes exprime sa volonté d'agir pour le travail décent dans la mise en œuvre de programmes pragmatiques agissant sur le terrain des 5 pays.





Programmes et projets

RÉGIONAL	STED Compétences professionnelles pour le commerce et la diversification économique - Harmonisation stratégique des compétences avec le développement des secteurs en Algérie, au Maroc et en Tunisie		AMEM Appui à la migration équitable pour le Maghreb	ADWA Faire avancer l'agenda du travail décent en Afrique	THAMM Pour une approche holistique de la gouvernance de la migration et de la mobilité de main d'œuvre en Afrique du Nord
ALGÉRIE	TAWDIF Orientation et compétences professionnelles pour les jeunes en Algérie				
LIBYE	Renforcer la capacité des mandants libyens et des acteurs nationaux à lutter contre les formes de travail inacceptables et à promouvoir des politiques de migration de main-d'œuvre justes et efficaces				
MAROC	Appui à la Stratégie Nationale de l'Emploi marocaine		MAP'16 Projet de mesure, de sensibilisation et d'engagement politique sur le travail des enfants et le travail forcé		
MAURITANIE	Développement d'un modèle intégré de protection sociale dans la région de Guidmakha, Mauritanie	Promouvoir un modèle de moyens d'existence durables et de cohésion sociale à Bassikounou Moughataa à travers une formation à la construction sur site		Promouvoir l'autosuffisance et des emplois décents durables pour les réfugiés et les communautés d'accueil grâce à des travaux de construction à forte intensité d'emploi	
	Promouvoir les opportunités d'emploi des jeunes pour les réfugiés et la communauté d'accueil avec des travaux de construction à forte intensité d'emploi en Mauritanie	PECOBAT Amélioration de l'employabilité des jeunes et des capacités des PME par le développement du sous-secteur du BTP		PECOBAT II Dans les zones privilégiées	Programme OIT-OCDE-OMS S'engager pour la santé (W4H)
	PROMOPECHE Création d'emplois et consolidation d'emplois existants pour les jeunes et les migrants potentiels dans le secteur de la pêche artisanale	BRIDGE Du protocole à la pratique: un pont vers une action mondiale contre le travail forcé		Les mandats de l'OIT, membres du G5 sahel intègrent le travail décent dans leur programme d'investissement prioritaire (PIP)	
TUNISIE	AFERE Programme d'appui à l'Autonomisation Economique des Femmes Rurales	ACJEMP Accompagnement et Coaching des Jeunes et renforcement de leur Employabilité		JEUN'ESS Promotion de l'économie sociale et solidaire et création d'emploi décent pour la jeunesse tunisienne	
	PAJESS Appui à la jeunesse tunisienne à travers l'entrepreneuriat social et solidaire	IPDLI Initiative pilote de développement local intégré		FAIR Programme intégré de recrutement équitable (FAIR) - Phase II - volet Tunisie	
	RCV Rendre les compétences visibles : Améliorer l'orientation professionnelle, l'apprentissage et la reconnaissance des compétences en Tunisie	ETOFE Relever les défis du marché du travail en matière d'égalité des chances et de traitement pour les femmes en Tunisie		POC Renforcer la compétence organisationnelle de l'ANETI au profit des demandeurs d'emploi et prestataires tunisiens	
	PROMESS Promotion des Organisations et Mécanismes de l'Economie Sociale et Solidaire	EDJEF Emploi Décent pour les jeunes et les femmes (une approche locale de développement de l'emploi)		PROTECTE Projet d'appui à la mise en œuvre du Plan d'action national contre le travail des enfants en Tunisie (NAP-TN) 2015-2020	
	SCORE TUNISIE Des entreprises Durables, compétitives et responsables	Partage des connaissances et des informations pour l'emploi des jeunes et les migrations		DWW La voie à suivre après la révolution : Travail décent des femmes en Tunisie et en Egypte - Phase II	



Organisation internationale du Travail

L'Organisation Internationale du Travail fut fondée en 1919, à la suite d'une guerre destructrice, afin de poursuivre une vision basée sur le principe qu'il ne saurait y avoir de paix universelle et durable sans un traitement décent des travailleurs et l'affirmation de la justice sociale. L'OIT devint la première agence spécialisée des Nations Unies en 1946.

Le Bureau de l'Organisation Internationale du Travail pour l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie a été créé en 1967 à la suite d'un accord entre l'Algérie et l'OIT.





Organisation
internationale
du Travail

Le Bureau de l'OIT pour
l'Algérie, la Libye, le Maroc,
la Mauritanie et la Tunisie

► 6, Rue Sidi Merzouk, chemin El Bakri Ben Aknoun. BP 365,
poste cité Malki, Alger. Algérie 16030

Téléphone : + 213 (0) 23 18 73 59/61/67

Télécopie : + 213 (0) 23 18 73 66

Web : www.ilo.org/africa/about-us/offices/algiers/lang--fr/index.htm

 www.facebook.com/ilomaghreb

 <https://twitter.com/ilomaghreb>

